I D E A

Plan Stratégique 2023-2025

1/ Editorial

Depuis plus de 2 ans, IDEA a entamé une ambitieuse réforme qui vise à revoir concrètement et durablement ses missions et métiers. Un processus, plus que jamais porteur de sens et indispensable, au regard des crises énergétiques, climatiques, sanitaires, économiques, … qui se succèdent. Le modèle IDEA dans son ensemble se devait d'être repensé pour demain mieux encore répondre aux attentes de nos associés communaux et des 540.000 citoyens du Cœur du Hainaut.

Après un Plan Stratégique 2020-2022 axé sur la transition, ce nouveau Plan Stratégique 2023-2025 se veut porteur d'un véritable processus de transformation, découlant directement de cette réforme unique, en cours de finalisation.

Il est le fruit d'un travail colossal réalisé par les équipes transversales en interne mais aussi grâce à la mobilisation de nos associés communaux et plus spécifiquement nos Administrateurs.

La réforme en cours est ambitieuse et exige du temps. Nous ne pouvons clôturer à la hâte ce qui sera le nouveau modèle IDEA. Ce nouveau Plan Stratégique 2023-2025 dessine donc les contours des métiers d'IDEA qui seront poursuivis mais aussi des nouveaux défis auxquels nos associés souhaitent apporter des réponses. Ce plan sera donc enrichi au cours de l'année 2023, une fois le processus en cours clôturé.

De manière concrète, l'ensemble des actions identifiées comme prioritaires qui composent ce nouveau Plan Stratégique à 3 ans s'articule autour de 4 pôles métiers : Eau, Énergie, Développement et Dynamique Territoriale ainsi que Dynamisme Économique et Entrepreneurial, le tout en amont alimenté par la Prospective.

Enfin, il va de soi qu'une telle réforme ne peut être portée que par les collègues directement concernés par les métiers, mais bien par tous de façon transversale, avec l'appui des services supports. Rien de tel ne peut en effet s'animer et exceller sans une stratégie RH et une politique bien-être savamment pensées, sans une stratégie financière solide ou bien encore sans l'appui des expertises juridique, communication, IT, sécurité, etc.

Merci aux 320 collègues de s'investir chaque jour avec professionnalisme, respect, transparence et innovation, soit nos 4 valeurs clés, pour nourrir notre raison d'être « Faire battre et rayonner le Cœur du Hainaut » et servir notre ambition « Transformer le territoire du Cœur du Hainaut en anticipant son devenir ».

Caroline Decamps,
Directrice Générale.

Jacques Gobert,
Président.

2/ Introduction

Une réforme inédite et indispensable

Aujourd'hui, plus de 540.000 habitants du Cœur du Hainaut bénéficient de nombreux services réalisés par l'Agence de Développement Territorial IDEA : assainissement des eaux usées, parcs d'activités économiques, lutte contre les inondations, etc. Ces services leur sont-ils utiles ? Comment les perçoivent-ils ? Quelles sont les attentes des habitants des communes à l'égard de leur intercommunale ?

C'est pour répondre à ces questions qu'IDEA a entamé début 2021 une démarche ambitieuse visant à redéfinir ses métiers et missions pour les années à venir. L'objectif vise à repenser de manière concrète et durable les missions et métiers que l'Intercommunale exerce au profit de ses 27 communes associées. Ainsi, la démarche vise à anticiper les nécessaires changements afin d'éviter de devoir les subir à terme, tout en permettant de concentrer les forces et les énergies des 320 collaborateurs pour répondre demain de manière encore plus fine aux attentes des associés communaux et donc de l'ensemble des citoyens du Cœur du Hainaut.

Cette refonte repose sur une méthodologie participative, d'abord avec les collaborateurs à travers un groupe de travail interne multidisciplinaire, avec les administrateurs, avec les actionnaires d'IDEA et ensuite avec l'ensemble des élus communaux. Après des rencontres avec les Bourgmestres des communes associées, en présence de leur administration et/ou de leur collège, deux séminaires ont été organisés à destination des conseillers communaux en septembre et octobre 2021.

Ainsi, après un travail colossal ayant permis l'identification de nombreux métiers existants ou à venir et leur regroupement à travers 4 grands pôles, le Bureau Exécutif a été amené à se positionner sur les grandes orientations stratégiques futures. Chaque métier a ainsi fait l'objet d'une analyse fine et précise selon un modèle standardisé, reposant à la fois sur des critères de faisabilité et des critères d'impact. Ceux-ci portent, d'une part, sur la faisabilité technique, opérationnelle, financière et, d'autre part, sur les impacts socio-économique, environnementaux, territoriaux, et en termes d'image. Il s'agit donc de critères objectifs permettant d'attribuer une cote à chacun des métiers identifiés. Ensuite, le Bureau Exécutif proposera, en s'appuyant sur cette évaluation, des recommandations au Conseil d'Administration d'IDEA.

La méthodologie appliquée est donc rigoureuse et vise à structurer une priorisation objective, permettant au Conseil d'Administration de poser des choix éclairés quant aux contours du nouveau modèle IDEA.

Les ODD au cœur de notre stratégie !

Depuis 2021, en parallèle à cette démarche de redéfinition des métiers, IDEA s'est engagée à intégrer les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) dans sa stratégie et dans la mise en œuvre de ses actions.

Grâce au travail d'une équipe interne accompagnée par le bureau Forethix dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Ministre wallonne de l'Environnement, un inventaire des actions au regard des 17 ODD a permis de mettre en évidence l'impact, positif ou négatif, des activités d'IDEA.

A l'issue du coaching proposé par Forethix, une feuille de route, disponible sur le site web d'IDEA, a été établie afin de faire percoler les ODD au cœur de nos différents métiers. Pour y parvenir, des indicateurs de résultat ont ainsi été définis dans l'élaboration de ce Plan Stratégique 2023-2025 permettant de mesurer la performance de nos missions d'intérêt général et de déterminer collectivement une procédure pour évaluer chaque année les engagements s'y rapportant.

L’ambition est claire ! IDEA s’engage à ce que les ODD et plus spécifiquement 6 directement liés aux activités de l’Intercommunale, fassent partie intégrante de son Plan Stratégique 2023-2025 et constituent un référentiel de base pour l’ensemble de ses activités, permettant de mieux appréhender l’impact d’IDEA de manière globale sur les citoyens, les entreprises et le territoire du Cœur du Hainaut.

Au vu de la nature des enjeux d’IDEA et de ses métiers, 6 Objectifs de Développement Durable sont considérés prioritaires, comme étant les plus porteurs de sens et de résultats potentiels :

Cette démarche repose donc sur un engagement sociétal dans l’organisation ; plus de transversalité, tout en intégrant une culture de l’évaluation pour l’ensemble des métiers d’IDEA.

3/ 4 Pôles

Avec comme point de référence les Objectifs de Développement Durable, les métiers d'IDEA se structurent autour de 4 grands pôles :
/// le pôle Eau
/// le pôle Energie
/// le pôle Développement et Dynamique Territoriale
/// le pôle Dynamisme Economique et Entrepreneurial

Ces 4 pôles assurent leurs missions et opérationnalisent leurs projets en s'appuyant sur l'expertise technique du Bureau d'Etudes et des différents services supports, qui regroupent les Finances, les Ressources Humaines, le Juridique, la Communication, l'IT le Facility management, le Foncier et le SIPP.

A une position faitière, le métier de Prospective, à l'interface entre les acteurs externes et les métiers internes, orienté sur le moyen et long terme.

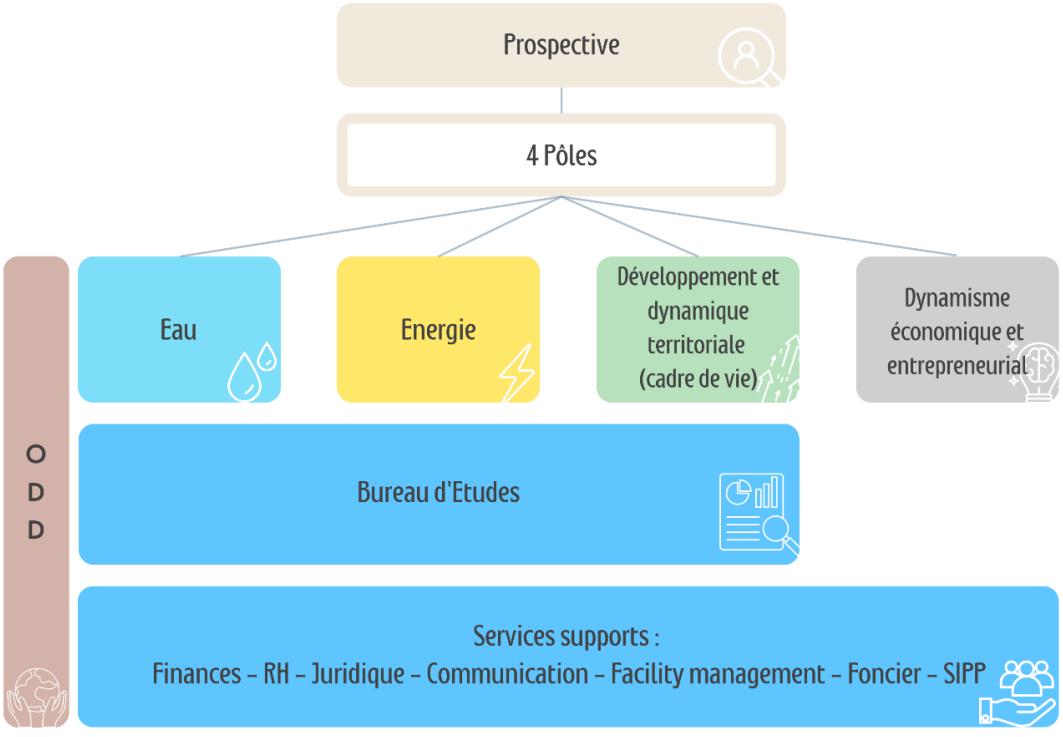

Chaque pôle est présenté en trois parties :

1. L'Objectif Stratégique
2. Les métiers existants dans leur configuration actuelle
3. Les perspectives de développement reprenant de façon succincte les réflexions en cours dans le cadre de la redéfinition des métiers IDEA

Prospective

La **prospective** est un outil qui permet aux territoires de **se mettre en mouvement** - ou de poursuivre leur mouvement - en formulant **collectivement** une représentation partagée du présent, des enjeux du territoire et une **vision partagée de son futur** à travers la **mobilisation des forces vives** (entreprises, universités, communes, syndicats, acteurs de la recherche et de l'innovation, …).
La vision définie par les forces vives mobilisées pour le développement du Cœur du Hainaut est la suivante :

> A l'horizon 2050, pour Cœur du Hainaut, il s'agit de tendre vers un territoire « solidaire et inspirant, riche et fier de ses diversités, ouvert et accueillant, un territoire qui rend heureux en mettant l'humain au centre de son développement et donne sens en mobilisant les acteurs et citoyen(ne)s autour de ses atouts et de ses ambitions. »

La prospective est une démarche continue, elle doit être itérative et, dans une logique d'agilité, se fonder sur des successions d'ajustements et de corrections dans le temps.

Sur la période 2023-2025, la Prospective se concentrera sur les objectifs suivants :

1. Identifier les enjeux futurs qui affecteront les métiers d'IDEA :
    a. Poursuivre la **mise en réseau** et la mobilisation des parties prenantes
    b. Assurer une **veille** des évolutions technologiques en lien avec les métiers d'IDEA et des **appels à projets**
    c. Etablir le lien avec les métiers d'IDEA afin que ceux-ci accompagnent des communes associées dans le cadre du montage de projets
    d. Entretenir des contacts établis avec les territoires voisins (dont des territoires français) afin de rester attentif aux opportunités des appels **transfrontaliers** Interreg France Wallonie Flandre
    e. Contribuer à l'appui aux **secteurs forts**, notamment dans le cadre des missions de réseautage et de marketing sectoriel
2. Soutenir les **organes de gouvernance** (Conseil de Développement et Conférence des Bourgmestres) institués dans le cadre du projet de territoire.

3.1. Pôle Eau

1/ Objectif stratégique

Le Pôle de l'Eau agit au **cœur du cycle anthropique de l'eau** en déclinant la stratégie wallonne de développement durable sur le Cœur du Hainaut.

En intégrant les préoccupations des autres Pôles d'IDEA, il veille à la **prospérité du territoire et à la protection des écosystèmes** :

- En améliorant la qualité des masses d'eau de surface,
- En contribuant à un prix de l'eau abordable,
- En utilisant la ressource avec parcimonie,
- En poursuivant l'activité du démergement, conséquence de l'exploitation minière,
- En agissant sur la prévention et la protection contre les inondations.

2/ Métiers existants

Démergement

Objectifs :

- **Exploiter les 25 stations de démergement et pomper l'eau de ruissellement et des nappes**

  L'exploitation effrénée du charbon des bassins houillers wallons a conduit en de nombreux endroits à des affaissements de sol importants. Ces affaissements ont rendu impossible l'évacuation gravitaire des eaux vers leurs exutoires naturels. C'est la mise en œuvre des ouvrages de démergement qui permet l'évacuation de ces eaux et assure la protection de pas moins de 280.000 personnes, 920 industries et 876 bâtiments publics contre les inondations.

- **Optimaliser la gestion patrimoniale des ouvrages et anticiper les priorités de rénovation (audit) en concertation avec la SPGE en regard des aléas climatiques et des coûts énergétiques**

  Les ouvrages de démergement ont parfois plus de 60 ans et doivent, de ce fait, faire face à de nouveaux défis qu'il appartient aux OAA (Organismes d'Assainissement Agréés) et à la SPGE de relever :

  - le déficit capacitaire des ouvrages suite à l'imperméabilisation croissante des sols et aux effets du changement climatique ;
  - la sécurisation énergétique des stations de pompage née de l'insécurité sur les sources d'approvisionnement et des risques de délestage voire de black-out ;

- la maîtrise des frais d'exploitation, prenant en compte, entre autres, les frais de personnel et les coûts et performances énergétiques.

- **Rénover et redimensionner les ouvrages de démergement**
  Certains ouvrages de démergement ont été conçus et réalisés dans les années 60. Leur vieillissement est sans nul doute le défi le plus important et le plus urgent à relever. Il se traduit par une perte des caractéristiques fonctionnelles et une augmentation sensible du risque de défaillance. En parallèle, il convient de redimensionner les ouvrages en tenant compte, d'une part, des effets de l'imperméabilisation croissante des bassins due à une urbanisation croissante et l'évolution des pratiques agricoles et, d'autre part, des effets du changement climatique sur les pluies statistiquement différentes aujourd'hui et bien plus contraignantes pour le dimensionnement des ouvrages.

- **Cartographier les zones de démergement**
  Les événements climatiques récents montrent la nécessité et l'urgence de disposer d'une connaissance détaillée des zones de démergement afin d'établir le risque d'inondation dans les zones démergées existantes. Cette cartographie est nécessaire pour évaluer l'adéquation des ouvrages de démergement aux conditions actuelles et futures et les adapter aux conséquences du changement climatique.

Assainissement – Qualité des masses d'eau

Objectifs :

1. **Traiter et épurer les eaux usées à travers un réseau de 30 stations d'épuration et de plus de 80 stations de pompage**
   Le bon état des masses d'eau est nécessaire à la vie (secteur essentiel). Dans ce contexte, il appartient aux OAA (Organismes d'Assainissement Agréés) et à la SPGE de relever les défis liés au vieillissement des ouvrages, à l'augmentation des critères de qualité des eaux de rejet des stations d'épuration, à la maîtrise des coûts, à la transition énergétique et à la raréfaction des ressources.

2. **Maitriser les coûts d'exploitation et optimiser l'efficience énergétique des ouvrages en vue d'assurer un accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable**
   L'optimisation de l'efficience énergétique des ouvrages participe à la maîtrise des coûts mais, de plus, face aux défis environnementaux et aux crises énergétiques que nous connaissons, cette optimisation est devenue un enjeu majeur qu'IDEA se doit de relever en collaboration avec la SPGE et à l'égard de sa contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

3. **Caractériser les réseaux d'égouttage et les ouvrables**
   L'objectif est d'évaluer l'adéquation réelle des ouvrages avec les conditions actuelles de fonctionnement et le niveau de risque qu'ils présentent, tant d'un point de vue fonctionnel que structurel.
   Cette connaissance est également nécessaire pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE et au décret Impétrants.

4. **Rénover des stations d'épuration et de pompage**

Les stations d'épuration de la zone IDEA traitent actuellement une pollution équivalente à plus de 540.000 équivalents-habitants (EH). Certaines de ces stations, notamment celles de Wasmuël et Seneffe, sont relativement anciennes (mises en service respectivement en 1972 et 1985). Ces deux stations traitent à elles seules environ 60 % des eaux usées du Cœur du Hainaut. Il est donc indispensable de rénover les stations d'épuration vétustes, ainsi que les stations de pompage qui le nécessitent, à la fois dans les secteurs de l'assainissement et du démergement.

5. **Valorisation des boues d'épuration**

La valorisation des boues d'épuration revêt une importance capitale en Wallonie, surtout depuis que la législation ne permet plus une valorisation thermique aisée des boues en cimenterie. Les boues d'épuration d'IDEA sont valorisées actuellement via la filière thermique (environ 30 % des tonnages) ou agricole (environ 70 % des tonnages). La valorisation agricole est la moins coûteuse, mais l'évolution de la législation des pays voisins tels que la France, qui a désormais interdit la valorisation agricole des boues, laisse présager une future interdiction d'épandage des boues d'épuration en Wallonie. IDEA doit donc se positionner stratégiquement dans ce contexte. Elle a entamé cette démarche en construisant les serres solaires et géothermiques qui réduisent les tonnages de boues d'un facteur quatre en utilisant deux énergies renouvelables.

Production & distribution d'eau potable

Objectifs :

1. **Produire et distribuer de l'eau potable, à destination d'industriels implantés au sein des ZAE et à d'autre(s) producteur(s) grâce à l'exploitation de stations de potabilisation, des puits d'eau potable et le réseau de distribution**

La production et la distribution d'eau potable sont une conséquence naturelle du savoir-faire d'IDEA dans son activité historique de démergement de la vallée de la Haine. Ce savoir-faire s'exprime non seulement dans l'exploitation mais aussi dès l'étude de faisabilité des puits, la conception et la mise en œuvre des ouvrages de production et distribution (stations de potabilisation, châteaux d'eau et réservoirs). L'eau produite alimente les réseaux de distribution qui équipent les parcs industriels et zones d'activités économiques d'IDEA. L'eau est produite pour une bonne part en valorisant les eaux de démergement et d'exhaure par une gestion concertée des ressources. La qualité de l'eau distribuée est assurée via notre propre laboratoire d'analyses et celui de la SWDE. Des sécurisations existent avec d'autres producteurs tels que SWDE et Vivaqua.

2. **Investir dans les ouvrages et moyens de production pour rester un acteur important du secteur de l'eau**

Les défis climatiques, notamment le stress hydrique, et sociétaux, ressources locales et circuits courts, confirment la pertinence du rôle joué par IDEA dans la production et distribution d'eau. Investir dans la consolidation et le développement des unités de production/distribution d'eau est donc pertinent pour rester un acteur local qui compte.

3/ Perspectives de développement

Task Force Rénovation

Un nombre important d'infrastructures existantes gérées actuellement par IDEA approche ou dépasse les 50 années d'existence, parfois sans rénovation majeure. Un cycle de vie de ces infrastructures se termine donc. Ce qui signifie qu'un important programme de rénovation est essentiel à la pérennisation des activités de démergement et d'assainissement d'IDEA. Depuis 2017, des budgets sont alloués à la rénovation des ouvrages IDEA par la SPGE, force est de constater que sur le terrain les avancées restent limitées. Jusqu'à présent, les projets se mettent en place de manière dispersée sans approche harmonisée. Afin de palier à ces problèmes, il y a lieu de mettre en place une équipe interne dédiée exclusivement à la rénovation des ouvrages d'épuration et de démergement. Cette équipe aura pour mission d'étudier et de réaliser la rénovation des ouvrages en respectant les standards actuels en termes de :

1. Rejets environnementaux (bonne qualité des masses d'eau, maîtrise des odeurs) ;
2. Respect de la législation sur le bien-être des travailleurs ;
3. Intégration environnementale ;
4. Efficience énergétique (réduction des émissions de GES, télégestion des installations, monitoring des consommations, …).

Unité de Valorisation de la Biomasse - UVB

La valorisation des boues d'épuration doit évoluer. Actuellement, son exutoire principal est la filière agricole mais celle-ci semble vouée à disparaitre. Dans le contexte où la valorisation thermique par un opérateur extérieur est beaucoup plus coûteuse, l'autonomisation de l'activité est recherchée par la SPGE pour le secteur. Ainsi, IDEA travaille depuis de nombreux mois sur un projet d'Unité de Valorisation de la Biomasse. Cette unité, faisant appel à une cogénération, devrait générer de la chaleur et de l'électricité, énergie réinjectée dans le réseau pour alimenter nos propres installations en autoconsommation.

Prospection Labo

Le laboratoire de la station d'épuration de Wasmuël possède les agréments de types A et B (analyses chimiques et microbiologiques) ainsi qu'une situation stratégique sur le territoire. Il effectue des analyses pour le compte d'IDEA (suivi des stations d'épuration) ainsi que pour des organismes externes, notamment des industriels. Un projet de mise en place d'une plateforme réunissant 6 laboratoires de la Wallonie (CILE, SWDE, IPALLE, IGRETEC, INASEP et IDEA) a récemment vu le jour. IDEA y occuperait une place stratégique, l'objectif final étant d'assurer aux différents partenaires une parfaite autosuffisance. Par ailleurs, le développement de nouvelles activités peut aussi être envisagé.

Etudier et évaluer de nouveaux modes de production et de gestion (re-use et re-injection)

Face aux aléas climatiques, dont les épisodes de sécheresses répétés, les ressources en eau doivent donc être gérées de la manière la plus efficiente qui soit. Les stations d'épuration de la zone IDEA génèrent plus de 40 millions de m³ d'eau épurée par an, obéissant aux prescrits

du Code de l'Eau. Actuellement, ces eaux sont rejetées dans le milieu récepteur. Le projet de re-use consiste à valoriser ces eaux épurées au travers d'utilisations nouvelles, par exemple pour des process industriels. Ce projet est par ailleurs porté par la SPGE.

Assistance aux communes à la gestion de l'égouttage

A l'heure actuelle, IDEA se charge de proposer à la SPGE des investissements en matière de renouvellement des réseaux d'égouttage en coordination avec les projets communaux de renouvellement des voiries. Grâce au cadastre des réseaux d'égouttage en cours de réalisation avec notre filiale CITV, le constat de l'état de ces réseaux nécessiterait d'engager une réelle politique de gestion préventive contrairement à la gestion curative actuelle. L'assistance aux communes viserait donc à mener pour elles une gestion intégrée de l'eau en visant, pour la collecte des eaux usées, les 3 objectifs suivants : Mieux connaître / Mieux investir / Mieux assainir.

Aide aux communes à la lutte contre les inondations

Face au constat d'évènements pluvieux d'intensité croissante, nos communes sont de plus en plus souvent victimes d'inondations et de leurs conséquences sur les populations. Les ouvrages du passé n'ont pas été conçus sur ces hypothèses et, de ce fait, ne sont pas toujours en mesure de répondre à cette contrainte grandissante. Face à cela, prévention et protection doivent devenir les deux faces d'une même dynamique. Or les acteurs intervenant dans la gestion des eaux pluviales sont nombreux (Région, Province, Communes, Contrats rivières, cellule GISER, …) et leur bonne coordination devient fondamentale. Pour objectiver et rendre opérationnelles les solutions qui doivent être mise en œuvre, il est fondamental, pour ce collectif, de se baser sur un diagnostic fiable de la situation rencontrée.
L'assistance aux communes viserait donc à mener pour elles une gestion intégrée de l'eau en visant, pour la lutte contre les inondations, les 3 objectifs suivants : Mieux comprendre / Mieux investir / Mieux protéger.

4/ Indicateurs

Indicateurs	2023	2024	2025
Volume d'eau épuré (Mm^3)	35	35	35
Volume d'eau potable commercialisés aux clients (Mm^3)	8,5	8,5	8,5
Volume d'eau pompé (Mm^3) (démergement)	18	18	18
Nombre de chantiers de rénovation d'ouvrages entamés (assainissement ou démergement)	2	2	3

3.2. Pôle Energie

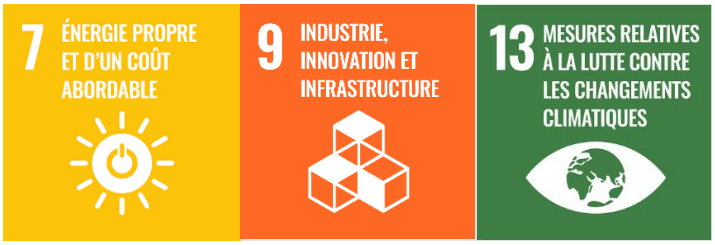

1/ Objectif stratégique

Déployer de manière agile les compétences d'IDEA afin de porter, à l'échelle du Cœur du Hainaut, des actions en faveur d'une transition énergétique intégrée, innovante et raisonnée.

- « Agilité » fait référence à l'évolution rapide des projets, aux positionnements « à géométrie variable » qui peuvent être pris dans ces dossiers et à l'agilité d'organisation des équipes internes ;

- « Intégrée » car il s'agit d'embrasser l'ensemble des ressources de la transition énergétique (éolien, photovoltaïque, biomasse, Hydrogène, Stockage, etc.) dans la mesure où la transition énergétique ne repose pas sur un type d'énergie mais sur un ensemble d'actions (« mix »). « Intégrée » également en ce qui concerne les autres métiers d'IDEA ;

- « Raisonnée » fait référence à la nécessaire prise en compte des spécificités du Territoire et des interactions/concurrences potentielles avec d'autres enjeux (usage parcimonieux du sol, identification de besoins, etc.). Autrement dit, « Le bon projet au bon endroit ! »

L'objectif recherché est d'**optimiser le potentiel des énergies renouvelables en Cœur du Hainaut à destination des entreprises, des institutionnels et d'IDEA via sa connexion, la production et le stockage.**

2/ Métiers existants

Transition énergétique

Objectifs :

1. **Poursuivre les efforts vers la transition énergétique du territoire par la production et la promotion d'énergies renouvelables et le stockage au travers de projets éoliens et de champs de panneaux photovoltaïques.**
2. **Profiter des avancées règlementaires encadrant les Communautés d'énergie renouvelable pour en initier le déploiement au sein des parcs d'activités économiques gérés par IDEA.**

3/ Perspectives de développement

Dans le cadre de son plan stratégique pour le triennat écoulé, IDEA s'est investi afin d'être un moteur de la transition énergétique du territoire. Cependant, les ressources disponibles (notamment en termes de ressources humaines directement affectées aux projets en lien avec la transition énergétique), la multiplicité des projets et des thématiques, ont conduit IDEA à prioriser son intervention sur le développement de moyens de productions éolien et photovoltaïque.

La structuration au sein d'un pôle spécifique disposant de ressources dédicacées et pouvant s'appuyer sur les compétences transversales disponibles au sein d'IDEA permettra d'élargir le spectre de thématiques et de projets dans lesquels IDEA pourra apporter sa contribution.

Doté d'une vision stratégique claire, le pôle énergie aura pour ambitions de :

1. Assurer une veille des stratégies européennes et wallonnes et s'inscrire, directement ou indirectement, dans les appels à projets afin de profiter de ces effets de leviers pour accélérer la transition énergétique du territoire.
2. Positionner IDEA comme acteur central, point de contact privilégié à l'échelle du Cœur du Hainaut et coordonner les actions en matière de transition énergétique par le déploiement des projets d'énergies renouvelables (inter-métiers/multi acteurs).
3. Poursuivre le soutien aux projets via la prise de participations dans des investissements dans des moyens de production d'énergies renouvelables dans et en dehors des propriétés d'IDEA.
4. Accroître le champ d'action d'IDEA en termes de thématiques (biomasse, Hydrogène, Stockage) et le nombre de projets soutenus et portés par IDEA en matière de développement d'énergies renouvelables et ce, seul ou via des partenariats avec des tiers.
5. Elargir l'analyse de faisabilité du concept de CER à l'ensemble des parcs d'activités économiques et initier la dynamique dans les PAE qui auront démontrés cette faisabilité.
6. Consolider et optimiser l'exploitation des réseaux de chaleur géothermique existants et les étendre à des nouveaux clients.

4/ Indicateurs

Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre de projets éoliens portés par IDEA	2	1	1
Nombre de projets de champs de panneaux photovoltaïques portés par IDEA	1	1	1
Nombre de PAE dans lesquels une dynamique de création d'une CER sera initiée	3	3	3
Production d'énergie géothermique en GWh	19	20	21

3.3. Pôle Développement et Dynamique Territoriale

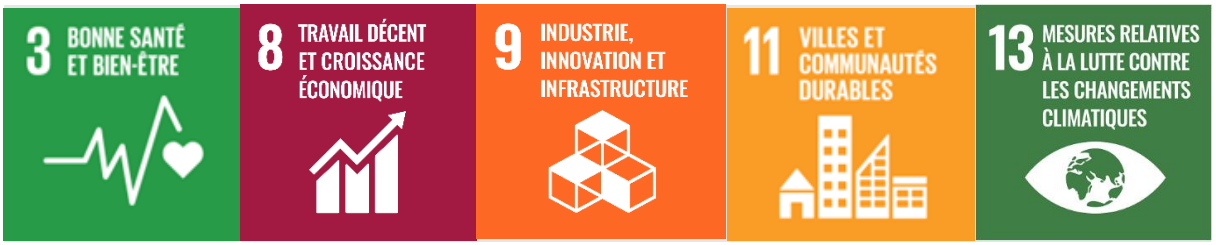

1/Objectif stratégique

Nourri de l'expertise des autres pôles d'IDEA, le pôle Développement territorial tend à positionner proactivement le Cœur du Hainaut dans les stratégies ou projets européens, wallons et supracommunaux tant pour les susciter, que pour s'y inscrire ou s'en inspirer afin de consolider son développement :

1. En soutenant nos communes afin qu'elles disposent d'infrastructures alignées avec la stratégie et les ambitions du territoire ;
2. En accompagnant les communes dans leur réflexion stratégique et l'exécution de leurs plans avec les acteurs pertinents pour assurer un développement harmonieux des centres de ville et de village par le dynamisme et la mixité des fonctions implantées ;
3. En organisant une reconversion raisonnée des friches, pour y redévelopper des fonctions et activités en lien avec les besoins du territoire ce qui résoudra une triple problématique d'image, de zone de non droit et de recyclage de foncier non valorisé ;
4. En améliorant tant l'accessibilité au territoire que la mobilité en son sein en s'inscrivant pleinement et activement dans les enjeux énergétique et climatique actuels.
5. En développant et gérant durablement des infrastructures attractives pour susciter et renforcer l'activité économique et créer de l'emploi soutenable ancré dans le territoire.

2/ Métiers existants

Stratégie Territoriale

Objectifs :

- **Poursuivre la veille stratégique** (SDER, CoDT, Fin de l'artificialisation, appels à projets, …) ;
- **S'inscrire dans les appels à projets** (FEDER, Plan de Relance, FTJ, Interreg, …) axés sur le développement territorial et obtenir des financements ;
- **Accompagner les communes par rapport aux grands enjeux du Cœur du Hainaut** (Boucle du Hainaut, Mobilité, …) ;

- **Contribuer à la stratégie touristique du Cœur du Hainaut** aux cotés des acteurs touristiques existants (Province de Hainaut, Maisons du Tourisme, …).

Infrastructures économiques

Objectifs :

- **Identifier et concevoir des nouvelles zones d'activités économiques ;**
- **Poursuivre la mise en œuvre des ZAE identifiée**s avec un suivi renforcé des prix de revient et une gestion des copropriétés.

Infrastructures communales

Objectifs :

- Accompagner et/ou mettre en œuvre des **projets d'infrastructures supra communales ou structurants** et obtention de subsides
- Elaborer et participer au développement des **outils communaux structurants** : SDC, rénovation urbaine, SOL, GCU, ZEC

Gestion des Friches

Objectifs :

- **Assurer la veille** et s'inscrire dans les **appels à projets**
- Elaborer une **stratégie de gestion durable des sols**
- Participer à l'**élaboration de masterplan** (Duferco, Durobor, Laminoirs, …), de schémas directeurs et de reconnaissance SAR (BASF, …)

Mobilité et Logistique

Objectifs :

- Poursuivre la **veille des stratégies européennes et wallonnes** et s'inscrire dans les appels à projets
- Accompagner le déploiement de **projets structurants** (THNS, transport fluvial, Réseau Points Nœuds, …)
- Être porteur de **projets d'infrastructures structurantes de mobilité et de logistique**

Développement urbain

Objectifs :

- Accompagnement de la **transition numérique des Communes** (Smart cities)
- Gestion active du **foncier**

3/ Perspectives de développement

Stratégie Territoriale

- Gestion opérationnelle de la fin de l'artificialisation

Infrastructures économiques

- Requalifier les ZAE existantes
- Concevoir de nouveaux équipements liés au potentiel endogène
- Structurer l'accueil des gens du voyage

Infrastructures communales

- Accompagner des porteurs de projets publics dans le choix de leurs implantations sur le Cœur du Hainaut
- Planifier avec les communes le déploiement des infrastructures supra, pluricommunales.

Gestion des Friches

- Inventorier et reconvertir des friches urbaines ou industrielles prioritaires avec une approche innovante et environnementale
- Caractériser les friches prioritaires
- Porter la reconversion des friches prioritaires

Mobilité et Logistique

- Finaliser l'élaboration du « Schéma d'Accessibilité et de Mobilité des personnes et des marchandises » et l'organiser sous forme d'un Système d'Informations Géographiques (SIG) qui permette la collecte et l'échange de données relatives à la mobilité et au transport de personnes et de marchandises
- Soutenir le déploiement des infrastructures au service de la logistique

Développement urbain

- Accompagner la définition des centralités, filières et axes structurants
- S'inspirer des bonnes pratiques transposables par un benchmark.

4/ Indicateurs

Indicateurs	2023	2024	2025
Mise en œuvre de nouveaux espaces à affecter (ha)	1	89	0
Nombre de projets supra communaux accompagnés/implantés	1	1	1

3.4. Pôle Dynamisme Economique et Entrepreneurial

1/Objectif Stratégique

Susciter directement ou indirectement une dynamique économique et entrepreneuriale responsable en « Cœur du Hainaut » en capitalisant sur le développement territorial et en cohérence avec le cycle de l'eau ; tout en anticipant les mutations de la société et les transformations de l'environnement économique, social et culturel tels que définis par les activités de prospective et les métiers d'IDEA.

Sur le long terme, l'objectif est **d'attirer et/ou ancrer des entreprises à potentiel de croissance sur le territoire du Cœur du Hainaut, de soutenir et impulser les initiatives pionnières et innovantes, et les projets entrepreneuriaux**, qui génèrent des richesses de manière raisonnée (entre autres par la création et pérennisation d'emplois soutenables) en bonne intelligence territoriale et en respect des ODD :

- En créant un environnement propice et durable, et les supports adéquats, ce qui nécessite d'impliquer de manière active sur le territoire :
  - Les acteurs de la formation ;
  - Les acteurs de la recherche et de l'innovation ;
  - Les financiers publics et privés ;
- En facilitant le contact des entreprises avec IDEA par la mise en œuvre d'une culture de « Single Point Of Contact » ;
- En aidant ces entreprises à accélérer et amplifier leur potentiel de développement tout en diminuant leurs impacts négatifs, grâce notamment au déploiement de l'économie circulaire et au soutien des écosystèmes sectoriels porteurs pour le territoire ;
- En accompagnant start-ups, spin-offs et porteurs de projet vers l'optimisation des modèles économiques de leurs projets et la mise en contact avec des acteurs du territoire susceptibles de pousser à la mise en œuvre des projets et à leur scale up ;
- En soutenant les communes qui en expriment le besoin dans leurs interactions avec les entreprises.

2/ Métiers existants

Coaching individuel des PME et des entrepreneurs

Objectifs

- Entretenir, renouveler et renforcer, par le biais de l'information collective (financement, R&D – universités, formation, conseils, pôles de compétitivité, …), les réseaux de partenaires utiles à l'accroissement de la prospérité et des performances des entreprises du territoire.
- Faire bénéficier les entrepreneurs situés sur leur territoire d'une information de qualité et les mettre en contact avec des experts capables de leur apporter des conseils individuels, enrichir leurs réseaux, faire rayonner les entreprises locales comme atouts du territoire.
- Accompagner les porteurs de projet dans la création d'entreprises (valider, en amont du lancement du projet, sa faisabilité, sa viabilité et sa désirabilité).
- Accompagner la croissance des PME (création d'emplois, augmentation du chiffre d'affaires, exploration de nouveaux marchés, …).
- Soutenir et accélérer la transition bas carbone (efficience énergétique, énergie renouvelable, économie circulaire) des PME du territoire.
- Accompagner la digitalisation des PME.
- Attirer les projets de citoyens-entrepreneurs par la mise à disposition d'activités de pro/prétotypage de produits et services de ses clients, brainstormer sur les évolutions des produits des clients, servir de canal de détection de porteurs de projets dans les secteurs liés aux activités de l'UMONS Innovation Centre Click.

Implantations économiques

Objectifs

- Gérer les implantations des entreprises par la location et par la vente de terrain (dans les 20 Bâtiments d'Accueil Temporaire et les 55 ZAE du Cœur du Hainaut qui permettent à des entreprises en phase de développement de se déployer dans des bâtiments de qualité).
- Investir et réinvestir dans notre parc immobilier en adéquation avec les besoins du marché (nouvelles technologies, …) dans une optique de limitation de l'impact CO2.
- Prospecter de nouveaux clients.

Economie circulaire

Objectifs

- Assurer une veille des stratégies européennes et wallonnes (Le Pacte vert européen, Circular Wallonia, S3, …) et s'inscrire, directement ou indirectement, dans les appels à projets afin de profiter des effets levier et accélérer le déploiement de l'économie circulaire.
- Sensibiliser les entreprises du Cœur du Hainaut au concept de l'économie circulaire et les aider dans le montage de projets et/ou de filières (agroalimentaire, métallurgie, plasturgie, minéraux).

- Porter et développer le projet pilote de symbiose industrielle entre PME et grandes entreprises en instaurant un « réflexe de l'économie circulaire » sur les ZAE de Ghlin-Baudour grâce à la mise en place du rôle de facilitateur en symbiose industrielle.
- Faciliter la mise en place de synergies et d'échanges de matières, d'énergie ou de ressources entre les entreprises du Cœur du Hainaut ou d'autres territoires wallons.
- Contribuer au développement du réseau de recycleries du Cœur du Hainaut en collaboration avec Hygea et les opérateurs de l'économie sociale, notamment dans le cadre du Feder et du FSE.

3/ Perspectives de développement

- Appui aux secteurs forts, tant pour certains secteurs émergents que pour des secteurs existants. A ce stade, ont été épinglés les secteurs des matériaux circulaires, de la logistique, de l'agro-alimentaire, du numérique avec un focus sur la data. La coordination entre les pôles « Développement Territorial » et « Dynamisme Entrepreneurial et Économique » privilégiera les secteurs que le pôle 'Prospective' aura mis en avant.
- Commune Support : proposition aux villes et communes d'un service « à la carte » permettant de renforcer l'analyse des dossiers d'implantations urbaines par l'apport d'outils méthodologiques visant à assurer une plus grande viabilité économique desdits projets. La coordination des pôles « Développement Territorial » et « Dynamisme Entrepreneurial et Économique » permettra en outre d'intégrer l'analyse micro-économique de chaque projet à la définition en amont des centralités de chaque territoire urbain.
- Park Facility Manager : Redéploiement d'une fonction de gestion facilitaire des ZAE permettant d'améliorer la qualité de celles-ci et de régler à l'échelle du zoning (ou d'une grappe de zonings) et dans les compétences d'IDEA, des sujets relatifs à l'impact environnemental du zoning, la sécurité, la mobilité, l'équipement.

4/ Indicateurs

Indicateurs	2023	2024	2025
Nombre de porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME rencontrés	200	200	200
Nombre de porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME accompagnés	141	141	141
Nombre d'Etudiants-Entrepreneurs rencontrés	40	40	40
Nombre d'Etudiants-Entrepreneurs accompagnés	25	25	25

Nombre de dossiers de primes à l'investissement introduits	30	30	30
Nombre d'ha vendus en ZAE	26	26	20
Nombre d'emplois créés en ZAE	390	390	300
Taux d'occupation des halls-relais	85	80	80
Nombre d'entreprises/investisseurs rencontrés	220	240	240
Nombre d'entreprises/investisseurs accompagnés dans leur projet d'implantation	130	150	150
Nombre de projets d'implantations finalisés	65	75	75
Nombre de synergies (matière, énergie, eau) mises en œuvre par au moins deux entreprises	0	1	3

4. Indicateurs de performance

ODD	Indicateurs	2023	2024	2025
	Volume d'**eau épuré** (Mm³)	35	35	35
	Volume d'**eau potable** commercialisés aux clients (Mm³)	8,5	8,5	8,5
	Volume d'**eau pompé** (Mm³)	18	18	18
	Nombre de **chantiers** de rénovation d'ouvrages entamés (ouvrages assainissement ou démergement)	2	2	3
	Production d'**énergie géothermique** (GWh)	19	20	21
	Nombre de projets **éoliens** portés par IDEA	2	1	1
	Nombre de projets de champs de **panneaux photovoltaïques** portés par IDEA	1	1	1
	Nombre de PAE dans lesquels une dynamique de création d'une **CER** sera initiée	3	3	3
	Nombre de **porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME** rencontrés	200	200	200
	Nombre de **porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME** accompagnés	141	141	141
	Nombre d'**Etudiants-Entrepreneurs** rencontrés	40	40	40
	Nombre d'**Etudiants-Entrepreneurs** accompagnés	25	25	25
	Nombre d'emplois créés en ZAE	390	390	300
	Nombre d'ha vendus en ZAE	26	26	20
	Nombre d'entreprises/**investisseurs rencontrés**	220	240	240
	Nombre d'entreprises/**investisseurs accompagnés** dans leur projet d'implantation	130	150	150
	Nombre de projets **d'implantations finalisés**	65	75	75
	Nombre de **synergies** (matière, énergie, eau) mises en œuvre par au moins deux entreprises	1	3	5
	Taux d'occupation des halls-relais	85	80	80
	Mise en œuvre de **nouveaux espaces** à affecter (ha)	1	89	0

	Nombre de dossiers de **primes à l'investissement** introduits	30	30	30
	Nombre de **projets supra communaux** accompagnés / implantés	1	1	1

5/ Budget 2023-2025

Secteur Historique

BUDGET 2023

Secteur historique

Nom du service	Biens et services	Frais de personnel	Amortissements	Provision et RDV	Charges financières	Charges internes	TOTAL CHARGES	Chiffre d'affaires	Autres produits d'exploitation	TOTAL PRODUITS	Total général
Organes de gestion/Services Généraux Facility Management	2.109.062	8.084.670	327.170	-155.519	301.339	-7.868.168	2.798.555	979.278	2.614.961	3.594.239	795.683
Développement régional (1)	3.684.653	11.873.336	443.592	-412.622	135.925	4.277.339	20.002.224	17.896.982	828.189	18.725.171	-1.277.052
Eau (2)	5.332.388	2.005.407	533.416	-95.855	406.086	1.834.529	10.015.971	10.185.000	39.453	10.224.453	208.482
Assainissement/ Assainissement bis	11.963.328	10.786.458	3.213.549	-	26.332	1.323.256	27.312.924	87.372	27.225.552	27.312.924	-0
Total général	23.089.433	32.749.872	4.517.727	-663.996	869.682	-433.044	60.129.674	29.148.632	30.708.155	59.856.787	-272.887 (3)

(1) Y compris développement écnomique, BE urbanisme, BE, Surveillance, Garocentre, Hall relais, Foncier SPGE et Animation économique
(2) Y compris Production/Distribution eau, Géothermie et GEB
(3) Résultat prévisionnel avant impôt le cas échéant

BUDGET 2024

Secteur historique

Nom du service	Biens et services	Frais de personnel	Amortissements	Provision et RDV	Charges financières	Charges internes	TOTAL CHARGES	Chiffre d'affaires	Autres produits d'exploitation	TOTAL PRODUITS	Total général
Organes de gestion/Services Généraux Facility Management	1.978.431	8.425.831	418.313	-160.184	305.256	-7.926.486	3.041.161	210.069	2.064.409	2.274.478	-766.683
Développement régional (1)	5.299.786	12.923.534	456.900	-425.001	180.669	4.110.139	22.546.028	20.781.791	687.738	21.469.529	-1.076.499
Eau (2)	5.384.640	2.216.192	549.418	-97.861	445.672	1.465.108	9.963.169	10.305.000	30.438	10.335.438	372.268
Assainissement/ Assainissement bis	12.322.228	11.492.139	3.309.955	-	27.122	1.350.381	28.501.826	89.993	28.411.833	28.501.826	-0
Total général	24.985.085	35.057.696	4.734.586	-683.046	958.719	-1.000.857	64.052.184	31.386.853	31.194.417	62.581.270	-1.470.914 (3)

(1) Y compris développement écnomique, BE urbanisme, BE, Surveillance, Garocentre, Hall relais, Foncier SPGE et Animation économique
(2) Y compris Production/Distribution eau, Géothermie et GEB
(3) Résultat prévisionnel avant impôt le cas échéant

BUDGET 2025											
Secteur historique											
Nom du service	Biens et services	Frais de personnel	Amortissements	Provision et RDV	Charges financières	Charges internes	TOTAL CHARGES	Chiffre d'affaires	Autres produits d'exploitation	TOTAL PRODUITS	Total général
Organes de gestion/Services Généraux Facility Management	1.887.029	8.734.064	383.185	-164.990	309.039	-8.043.329	3.104.999	369.671	2.083.084	2.452.755	-652.245
Développement régional (1)	4.171.260	13.566.634	470.607	-437.751	129.652	3.939.768	21.840.171	18.518.240	736.826	19.255.066	-2.585.105
Eau (2)	5.450.129	2.314.955	565.901	102.343	433.932	1.685.031	10.552.291	10.365.000	30.381	10.395.381	-156.910
Assainissement/ Assainissement bis	12.691.895	11.903.276	3.409.254	-	27.935	1.377.492	29.409.852	92.693	29.317.159	29.409.852	0
Total général	24.200.313	36.518.929	4.828.947	-500.397	900.559	-1.041.039	64.907.313	29.345.604	32.167.450	61.513.054	-3.394.259 (3)

(1) Y compris développement écnomique, BE urbanisme, BE, Surveillance, Garocentre, Hall relais, Foncier SPGE et Animation économique
(2) Y compris Production/Distribution eau, Géothermie et GEB
(3) Résultat prévisionnel avant impôt le cas échéant

BUDGET GLOBAL 2023							
COMMUNES	TOTAL COUTS HYGEA BUDGET 2023	RECETTES NETTES VENTE DE SAC OM 30 L, SAC OM 60 L ET BIO 20 L	BUDGET 2023 HYGEA	BUDGET 2023 TRAITEMENT PAR INCINERATION IDEA PP	BUDGET IDEA HYGEA 2023	Prélèvement sur les excédents IDEA HYGEA reportés	BUDGET IDEA HYGEA 2023
BOUSSU	1.306.862 €	- 401.950 €	904.912 €	418.128 €	1.323.039 €	53.345 €	1.269.694 €
COLFONTAINE	1.385.848 €	- 449.930 €	935.918 €	463.911 €	1.399.829 €	77.707 €	1.322.121 €
ERQUELINNES	644.841 €	- 176.045 €	468.796 €	186.634 €	655.430 €	33.931 €	621.499 €
FRAMERIES	1.432.866 €	- 440.475 €	992.391 €	301.775 €	1.294.166 €	143.281 €	1.150.886 €
HONNELLES	340.904 €	- 93.010 €	247.894 €	98.200 €	346.093 €	23.498 €	322.595 €
JURBISE	678.667 €	- 167.640 €	511.027 €	180.842 €	691.869 €	42.270 €	649.598 €
MONS	6.557.898 €	- 1.916.620 €	4.641.278 €	1.400.111 €	6.041.389 €	- €	6.041.389 €
QUAREGNON	1.280.195 €	- 433.430 €	846.765 €	440.495 €	1.287.260 €	61.784 €	1.225.476 €
QUEVY	520.168 €	- 132.430 €	387.738 €	96.462 €	484.200 €	53.464 €	430.736 €
ST-GHISLAIN	1.501.428 €	- 427.190 €	1.074.238 €	450.216 €	1.524.454 €	65.443 €	1.459.011 €
DOUR	764.537 €	- €	764.537 €	231.502 €	996.039 €	53.112 €	942.926 €
QUIEVRAIN	302.543 €	- €	302.543 €	156.391 €	458.934 €	38.058 €	420.876 €
HENSIES	297.538 €	- €	297.538 €	129.430 €	426.968 €	19.577 €	407.391 €
LENS	79.299 €	- €	79.299 €	79.696 €	158.996 €	14.257 €	144.739 €
BINCHE	2.224.799 €	- 655.035 €	1.569.764 €	458.664 €	2.028.428 €	222.104 €	1.806.325 €
ECAUSSINNES	744.716 €	- 189.440 €	555.276 €	136.367 €	691.642 €	74.079 €	617.563 €
ESTINNES	531.755 €	- 141.600 €	390.155 €	101.044 €	491.199 €	64.395 €	426.804 €
LA LOUVIERE	5.329.114 €	- 1.462.600 €	3.866.514 €	1.543.317 €	5.409.830 €	275.976 €	5.133.855 €
LE ROEULX	567.577 €	- 146.645 €	420.932 €	156.230 €	577.162 €	31.275 €	545.887 €
MANAGE	1.583.603 €	- 464.535 €	1.119.068 €	485.483 €	1.604.552 €	85.402 €	1.519.149 €
MERBES	296.452 €	- 78.965 €	217.487 €	54.509 €	271.996 €	41.488 €	230.508 €
MORLANWELZ	1.257.189 €	- 349.710 €	907.479 €	368.581 €	1.276.061 €	61.983 €	1.214.078 €
SOIGNIES	1.853.890 €	- 485.335 €	1.368.555 €	353.263 €	1.721.818 €	182.923 €	1.538.895 €
SENEFFE	739.331 €	- 178.320 €	561.011 €	132.534 €	693.545 €	71.891 €	621.655 €
CPAS MONS							11.213 €
TOTAL	32.222.020 €	- 8.790.905 €	23.431.115 €	8.423.784 €	31.854.899 €	1.791.243 €	30.074.869 €

BUDGET GLOBAL 2024							
COMMUNES	TOTAL COUTS HYGEA BUDGET 2024	RECETTES NETTES VENTE DE SAC OM 30 L, SAC OM 60 L ET BIO 20 L	BUDGET 2024 HYGEA	BUDGET 2024 TRAITEMENT PAR INCINERATION IDEA PP	BUDGET IDEA HYGEA 2024	Prélèvement sur les excédents IDEA HYGEA reportés	BUDGET IDEA HYGEA 2024
BOUSSU	1.315.799 €	- 398.671 €	917.127 €	338.183 €	1.255.310 €	- €	1.269.694 €
COLFONTAINE	1.367.978 €	- 414.499 €	953.479 €	351.786 €	1.305.266 €	- €	1.322.121 €
ERQUELINNES	662.740 €	- 187.300 €	475.440 €	160.545 €	635.985 €	14.486 €	621.499 €
FRAMERIES	1.500.389 €	- 440.475 €	1.059.914 €	350.757 €	1.410.671 €	259.785 €	1.150.886 €
HONNELLES	347.830 €	- 96.134 €	251.696 €	82.438 €	334.134 €	11.538 €	322.595 €
JURBISE	715.473 €	- 200.642 €	514.832 €	171.976 €	686.807 €	37.209 €	649.598 €
MONS	6.885.621 €	- 1.916.620 €	4.969.001 €	1.627.367 €	6.596.368 €	554.979 €	6.041.389 €
QUAREGNON	1.247.935 €	- 377.932 €	870.002 €	320.605 €	1.190.608 €	- €	1.225.476 €
QUEVY	542.481 €	- 132.430 €	410.051 €	112.119 €	522.169 €	91.433 €	430.736 €
ST-GHISLAIN	1.529.119 €	- 436.597 €	1.092.522 €	374.169 €	1.466.691 €	7.680 €	1.459.011 €
DOUR	816.317 €	- €	816.317 €	269.078 €	1.085.395 €	142.469 €	942.926 €
QUIEVRAIN	326.716 €	- €	326.716 €	181.776 €	508.492 €	87.616 €	420.876 €
HENSIES	320.463 €	- €	320.463 €	150.438 €	470.901 €	63.510 €	407.391 €
LENS	94.465 €	- €	94.465 €	92.632 €	187.098 €	42.359 €	144.739 €
BINCHE	2.368.849 €	- 655.035 €	1.713.814 €	533.111 €	2.246.925 €	440.601 €	1.806.325 €
ECAUSSINNES	790.580 €	- 189.440 €	601.140 €	158.501 €	759.641 €	142.078 €	617.563 €
ESTINNES	564.684 €	- 141.600 €	423.084 €	117.445 €	540.529 €	113.725 €	426.804 €
LA LOUVIERE	5.618.533 €	- 1.621.886 €	3.996.647 €	1.375.489 €	5.372.136 €	238.282 €	5.133.855 €
LE ROEULX	599.101 €	- 162.261 €	436.840 €	139.115 €	575.955 €	30.068 €	545.887 €
MANAGE	1.637.982 €	- 477.030 €	1.160.952 €	404.620 €	1.565.572 €	46.423 €	1.519.149 €
MERBES	314.286 €	- 78.965 €	235.321 €	63.357 €	298.677 €	68.170 €	230.508 €
MORLANWELZ	1.322.119 €	- 384.619 €	937.500 €	326.210 €	1.263.710 €	49.632 €	1.214.078 €
SOIGNIES	1.970.108 €	- 485.335 €	1.484.773 €	410.603 €	1.895.376 €	356.481 €	1.538.895 €
SENEFFE	784.535 €	- 178.320 €	606.215 €	154.046 €	760.260 €	138.606 €	621.655 €
CPAS MONS							11.213 €
TOTAL	- €	- 8.975.791 €	24.668.314 €	8.266.362 €	32.934.676 €	2.937.128 €	30.074.869 €

BUDGET GLOBAL 2025							
COMMUNES	TOTAL COUTS HYGEA BUDGET 2025	RECETTES NETTES VENTE DE SAC OM 30 L, SAC OM 60 L ET BIO 20 L	BUDGET 2025 HYGEA	BUDGET 2025 TRAITEMENT PAR INCINERATION IDEA PP	BUDGET IDEA HYGEA 2025	Prélèvement sur les excédents IDEA HYGEA reportés	BUDGET IDEA HYGEA 2025
BOUSSU	1.328.692 €	- 398.671 €	930.021 €	340.045 €	1.270.066 €	372 €	1.269.694 €
COLFONTAINE	1.381.390 €	- 414.499 €	966.892 €	353.724 €	1.320.615 €	- €	1.322.121 €
ERQUELINNES	669.008 €	- 187.300 €	481.708 €	161.429 €	643.137 €	21.638 €	621.499 €
FRAMERIES	1.514.010 €	- 440.475 €	1.073.535 €	352.689 €	1.426.223 €	275.337 €	1.150.886 €
HONNELLES	351.049 €	- 96.134 €	254.915 €	82.891 €	337.806 €	15.211 €	322.595 €
JURBISE	722.188 €	- 200.642 €	521.546 €	172.923 €	694.469 €	44.871 €	649.598 €
MONS	6.947.835 €	- 1.916.620 €	5.031.215 €	1.636.329 €	6.667.544 €	626.155 €	6.041.389 €
QUAREGNON	1.260.158 €	- 377.932 €	882.226 €	322.371 €	1.204.597 €	- €	1.225.476 €
QUEVY	547.102 €	- 132.430 €	414.672 €	112.736 €	527.408 €	96.672 €	430.736 €
ST-GHISLAIN	1.543.727 €	- 436.597 €	1.107.130 €	376.229 €	1.483.360 €	24.349 €	1.459.011 €
DOUR	826.741 €	- €	826.741 €	270.560 €	1.097.301 €	154.375 €	942.926 €
QUIEVRAIN	332.743 €	- €	332.743 €	182.777 €	515.520 €	94.644 €	420.876 €
HENSIES	325.725 €	- €	325.725 €	151.266 €	476.992 €	69.601 €	407.391 €
LENS	97.634 €	- €	97.634 €	93.142 €	190.776 €	46.037 €	144.739 €
BINCHE	2.389.659 €	- 655.035 €	1.734.624 €	536.047 €	2.270.671 €	464.346 €	1.806.325 €
ECAUSSINNES	797.091 €	- 189.440 €	607.651 €	159.373 €	767.024 €	149.461 €	617.563 €
ESTINNES	569.401 €	- 141.600 €	427.801 €	118.092 €	545.892 €	119.088 €	426.804 €
LA LOUVIERE	5.670.976 €	- 1.621.886 €	4.049.090 €	1.383.064 €	5.432.154 €	298.299 €	5.133.855 €
LE ROEULX	604.532 €	- 162.261 €	442.271 €	139.881 €	582.153 €	36.266 €	545.887 €
MANAGE	1.653.408 €	- 477.030 €	1.176.378 €	406.849 €	1.583.227 €	64.078 €	1.519.149 €
MERBES	316.816 €	- 78.965 €	237.851 €	63.706 €	301.557 €	71.049 €	230.508 €
MORLANWELZ	1.334.557 €	- 384.619 €	949.938 €	328.006 €	1.277.944 €	63.866 €	1.214.078 €
SOIGNIES	1.986.776 €	- 485.335 €	1.501.441 €	412.864 €	1.914.305 €	375.410 €	1.538.895 €
SENEFFE	790.966 €	- 178.320 €	612.646 €	154.894 €	767.540 €	145.885 €	621.655 €
CPAS MONS							11.213 €
TOTAL	33.962.185 €	- 8.975.791 €	24.986.395 €	8.311.886 €	33.298.281 €	3.257.009 €	30.063.656 €

Secteur Participations

BUDGET 2023													
SECTEUR PARTICIPATIONS													
PARTICIPATIONS - SECTEUR III A													
													-37 500
PARTICIPATIONS - SECTEUR III B (CENEO)													
													17 000 000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III C (Câble)													
													1 302 750

En résumé	**Montant estimé**		
Communes associées au sous-secteur III.C. : Prévision de dividende	500 000,00 €	+0,90 €/Hab	(*)
Communes associées au sous-secteur III.B. : Prévision de dividende	17 000 000,00 €		
Communes associées au Secteur Historique : Cotisation		-2,50 €/Hab	(**)

(*) Ce montant ne tient pas compte de l'utilisation par les communes de leur droit de tirage (ajustements établis au moment des décomptes finaux des dossiers introduits)
(**) Montant fixe depuis 2008.

BUDGET 2024
SECTEUR PARTICIPATIONS
PARTICIPATIONS - SECTEUR III A
-40 000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III B (CENEO)
12 200 000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III C (Câble)
434 000

En résumé	Montant estimé		
Communes associées au sous-secteur III.B. : Prévision de dividende	500 000,00 €	+0,90 €/Hab	(*)
Communes associées au sous-secteur III.C. : Prévision de dividende	12 200 000,00 €		
Communes associées au Secteur Historique : Cotisation		-2,50 €/Hab	

(*) Ce montant ne tient pas compte de l'utilisation par les communes de leur droit de tirage (ajustements établis au moment des décomptes finaux des dossiers introduits)

BUDGET 2025													
SECTEUR PARTICIPATIONS													
PARTICIPATIONS - SECTEUR III A													
													-42 500
PARTICIPATIONS - SECTEUR III B (CENEO)													
													10 500 000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III C (Câble)													
													594 000

En résumé	Montant estimé		
Communes associées au sous-secteur III.B. : Prévision de dividende	500 000,00 €	+0,90 €/Hab	(*)
Communes associées au sous-secteur III.C. : Prévision de dividende	10 500 000,00 €		
Communes associées au Secteur Historique : Cotisation		-2,50 €/Hab	

(*) Ce montant ne tient pas compte de l'utilisation par les communes de leur droit de tirage (ajustements établis au moment des décomptes finaux des dossiers introduits)

6/ Glossaire

CER : Communauté d'Énergies Renouvelables
CILE : Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux
CITV : Cadastre et Inspection Télévisuelle des réseaux de collecte sur le domaine public
CoDT : Code du Développement Territorial
EH : Équivalent-Habitant
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FSE : Fonds Social Européen
FTJ : Fonds de Transition Juste
GCU : Guide Communal d'Urbanisme
GES : Gaz à Effet de Serre
GISER : Gestion Intégrée Sol - Érosion - Ruissellement
IGRETEC : Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques
INASEP : Intercommunale Namuroise des Services Publics
Interreg : Programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communales dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement
IPALLE : Intercommunale de gestion de l'environnement active en Wallonie Picarde et dans le Sud-Hainaut
OAA : Organisme d'Assainissement Agréé
OAD : Organisme de démergement Agréé
ODD : Objectifs de Développement Durable
PAE : Parc d'Activité Économique
PME : Petites et Moyennes Entreprises
S3 : Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie
SAR : Site à Réaménager
SDC : Schéma de Développement Communal
SDER : Schéma de Développement de l'Espace Régional
SIG : Système d'Information Géographique
SOL : Schéma d'Orientation Local
SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau
SWDE : Société Wallonne de Distribution d'Eau
THNS : Transport à Haut Niveau de Service
ZAE : Zone d'Activité Économique
ZEC : Zone d'enjeu communal